

Appel à projets 2013

Aider l'entourage des consommateurs de produits psychoactifs

Date limite de réception des lettres de candidature : 1^{er} mars 2013

Date limite de réception des dossiers de demande de subvention : 26 avril 2013

Contexte

À la difficulté d'entrer dans la vie d'adulte et avec, pour certains, une réelle souffrance à quitter le monde sécurisant de l'enfance, les adolescents répondent par une quête de plaisir et de sensations nouvelles parfois vertigineuse. Les jeunes consommateurs de substances psychoactives mettent ainsi à mal leur capacité à s'autonomiser, à se projeter et à s'estimer eux-mêmes. Cette situation est d'autant plus délicate lorsque ces jeunes doivent assumer des responsabilités de parents.

Les proches, les parents en particulier, se sentent alors désorientés et démunis. Trop longtemps considérés par les professionnels comme gênants dans le cadre de la prise en charge, ils sont aujourd'hui perçus comme de possibles alliés, incontournables dans l'accompagnement et le soin de leur enfant.

Un accompagnement spécifique est également nécessaire pour les adolescents dont les parents présentent des consommations problématiques.

La Fondation de France a longtemps soutenu des actions de promotion de la santé menées auprès de publics jeunes, notamment ceux qui consomment, ponctuellement ou régulièrement, des produits pouvant nuire à leur santé. Pour la quatrième année consécutive, elle a choisi d'encourager les initiatives qui prennent spécifiquement en compte le désarroi des familles et la situation particulière de certains jeunes confrontés aux conduites addictives de leurs parents.

Les publics visés par cet appel à projets

- Les familles de jeunes consommateurs;
- les usagers jeunes parents en difficulté avec leurs propres consommations;
- les adolescents dont les parents présentent des consommations problématiques.

Les initiatives concernées

Les projets recevables doivent concerner :

- **l'accompagnement thérapeutique des personnes** : consultations familiales, groupes de parole, groupes psychoéducatifs, ou toute autre action à visée thérapeutique, ayant une fonction d'étayage, de mobilisation des compétences parentales ;
- **le renforcement des compétences des professionnels** : acquisition d'aptitudes complémentaires de leur formation principale, expérimentation de nouvelles approches, supervision, échange de pratiques...

La subvention attribuée peut être annuelle ou pluriannuelle (au maximum 3 ans), selon les besoins du projet, et pourra financer les frais d'investissement ou de fonctionnement liés au démarrage de l'action.

Qui peut répondre ?

Les centres de soins en addictologie, les consultations jeunes consommateurs, les services hospitaliers proposant des consultations spécialisées, les maisons des adolescents, les espaces santé jeunes, ou tout autre organisme ayant une compétence en accompagnement thérapeutique, porteurs d'un projet d'aide à l'entourage des jeunes consommateurs de produits psychoactifs, aux adolescents de parents consommateurs, ou aux jeunes parents consommateurs.

Exemples d'initiatives soutenues en 2012

Sur un territoire semi-rural proche de la frontière belge, **l'association Para-chute**, dans le cadre de son centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) « La Rose des Flandres », a souhaité renforcer l'activité de son « point écoute parents et proches », en proposant à l'entourage des jeunes consommateurs une écoute et un partage de vécus entre pairs. Une formation approfondie à l'approche systémique et aux thérapies familiales permettra à l'équipe d'optimiser l'accompagnement des familles, elles-mêmes très en demande de ce soutien. Un projet bien pensé, porté par une équipe très motivée et qui n'attendait plus que le financement nécessaire à sa réalisation pour se lancer.

L'association La Boussole agit sur Rouen et son agglomération. L'une des activités de son CSAPA, « La Consult », est destinée aux jeunes de moins de 25 ans présentant des conduites addictives. Les familles y sont également reçues, en entretien individuel ou familial. Le besoin de renforcer, d'étayer et de valoriser la fonction parentale des proches est un des objectifs prioritaires de l'équipe. La proposition, validée par la Fondation de France, d'un groupe de parole construit autour du jeu thérapeutique viendra compléter l'offre faite aux familles. Un temps mensuel auquel un comédien formé en art-thérapie apportera sa contribution, une façon plus distanciée et moins « menaçante » que l'approche habituelle de se mettre en « je ».

Critères de sélection

Les projets susceptibles d'être soutenus doivent :

- mobiliser les compétences nécessaires à tout accompagnement thérapeutique ;
- être élaborés à partir d'un diagnostic local, faisant clairement état des besoins identifiés mais aussi des ressources existantes ;
- témoigner d'un bon ancrage territorial et d'une réelle volonté de collaboration avec les partenaires locaux ;
- être inscrits dans la durée ;
- être explicites sur les choix méthodologiques retenus pour la conduite du projet et son évaluation ;
- faire état des demandes de cofinancement en cours.

Ne seront pas retenues les demandes concernant :

- les charges récurrentes des structures ;
- l'organisation de manifestations ou autres actions ponctuelles ;
- la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ou d'information sur les dangers des produits ou conduites à tenir, auprès des jeunes ou des adultes qui les entourent ;
- la réalisation de projets présentés par des prestataires extérieurs et non par les interlocuteurs directs et habituels des familles ou/et des jeunes eux-mêmes ;
- le financement d'initiatives déjà réalisées.

Comment répondre ?

1. Lettre de candidature et présélection

Les demandes feront l'objet d'une présélection sur lettre de candidature adressée le **1^{er} mars 2013 au plus tard** au siège de la Fondation de France, à Paris. Cette lettre-type est téléchargeable sur **fondationdefrance.org** (rubrique *Trouver un financement*).

Les demandeurs seront informés par courrier des résultats de la présélection.

2. Dossier de demande de subvention

Seuls les demandeurs présélectionnés recevront le dossier-type de demande de subvention à renseigner. Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, il devra parvenir le **26 avril 2013 au plus tard** au siège de la Fondation de France, à Paris.

3. Instruction et sélection

Après instruction, les projets seront présentés à un comité décisionnaire début **octobre 2013**. La décision sera communiquée par courrier postal.

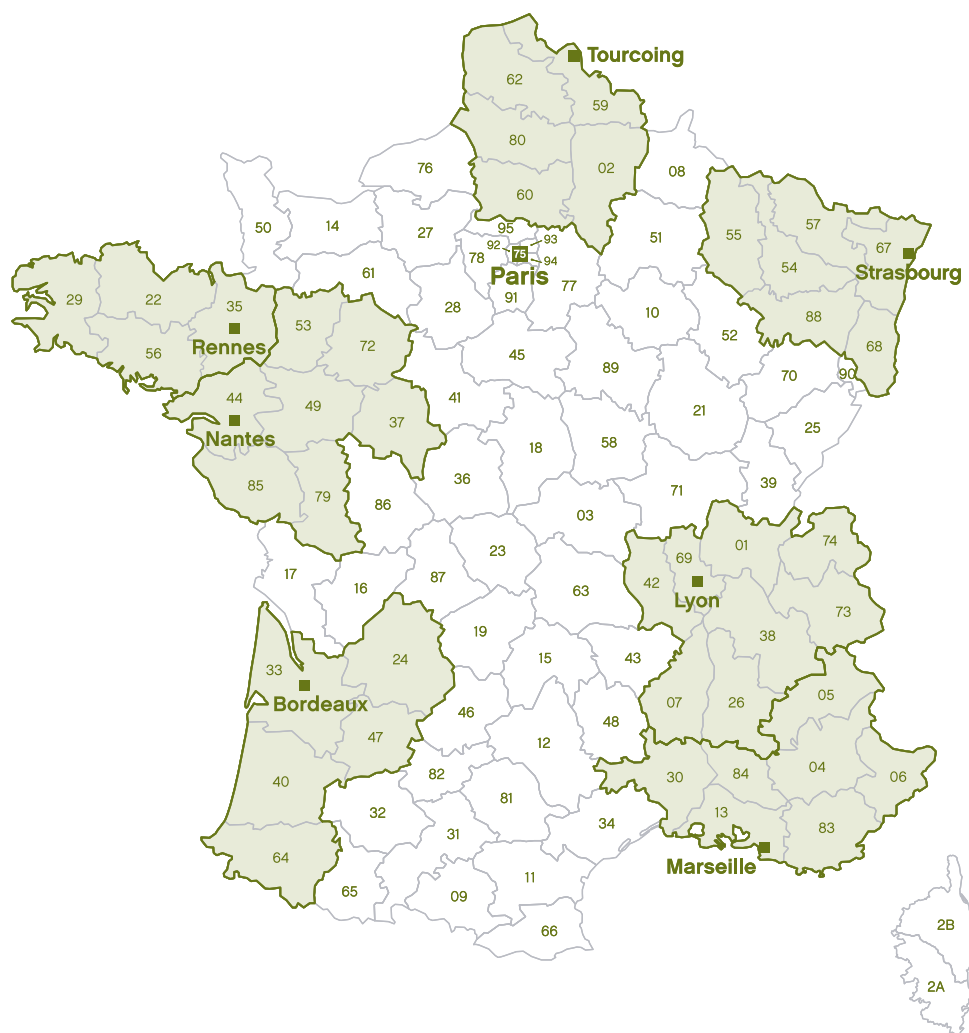
Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les modalités de participation et annexes attendues sont précisément indiquées sur les documents de candidature. Merci de vous y référer.

Cet appel à projets est organisé en étroite collaboration avec les sept délégations régionales de la Fondation de France. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter si votre projet concerne leur territoire (voir carte). Sinon, adressez-vous au siège de la Fondation de France.

Une logique de proximité

La Fondation de France a implanté sept délégations régionales à Lille-Tourcoing, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Rennes. Elles fonctionnent très largement grâce au bénévolat. Toutes travaillent en réseau avec le siège et traitent au niveau local et régional plusieurs appels à projets. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs et les bénéficiaires. Elle favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.



France (hors délégations)

Programme **Santé des jeunes**

40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél.: 01 44 21 31 44

santedesjeunes@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu

33000 Bordeaux

Tél.: 05 56 52 03 07

aquitaine@fdf.org

Lorraine-Alsace

10 rue Sainte Marguerite

67083 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 22 78 68

E-mail : lorraine@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté

35000 Rennes

Tél.: 02 99 38 24 22

bretagne@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

23 bd Constantin Descat
CS 20327

59336 Tourcoing cedex

Tél.: 03 20 11 80 90

nord@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle

44000 Nantes

Tél.: 02 51 83 20 70

loire@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand

CS 20004

13006 Marseille

Tél.: 04 91 90 08 77

provence@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec

69001 Lyon

Tél.: 04 72 10 92 30

rhone@fdf.org

Avec les 700 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 100 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél.: 01 44 21 31 00

Fax: 01 44 21 31 01

fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**